



Guide Démarrage Plateforme Pepit-it by Proconserv-IT

Prérequis

Avant de pouvoir accéder à la plateforme, vous devez respecter les prérequis suivants :

- **Inscription** au sein de la plateforme (étape 1)
- Demande d'**Affectation de société** ou **Création de société** (étape 2)
- Vos **demandes doivent être acceptées** par les modérateurs de la plateforme (étape 3)
- **Vérifier son adresse e-mail** après acceptation du compte (étape 4)
- **Connexion** au sein de la plateforme (étape 5).

Et surtout, n'oubliez pas de **compléter votre profil** (étape 6) afin que nos modérateurs vous trouvent facilement.

1. Inscription

La première étape consiste à s'inscrire au sein de la plateforme afin de créer son compte. Pour se faire, vous devez accéder au formulaire d'inscription. Pour y accéder, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Vous avez reçu un e-mail d'inscription :

- Cliquez sur le bouton « **S'INSCRIRE !** » de l'e-mail
- Sinon, cliquez sur le lien à la fin de l'e-mail si le lien d'inscription ne fonctionne pas ou copiez-collez le dans la barre de recherche de votre navigateur.

Vous n'avez pas reçu d'e-mail d'inscription :

- Tapez l'url de la plateforme dans votre navigateur
- Accédez au formulaire d'inscription en cliquant sur le lien « **Pas en encore inscrit ? Cliquez-ici** » en bas du formulaire de connexion.

Une fois sur la page d'inscription, vous devez compléter le formulaire afin de pouvoir valider ce dernier et créer votre profil. Les champs contenant le caractère spécial « * » sont obligatoires. Vous devez sélectionner un rôle parmi la liste des rôles proposés afin d'effectuer une demande d'affectation de rôle. Faire de même pour la langue. Le mot de passe ainsi que sa vérification doivent respecter les procédures consultables en dessous de chacun des champs. Enfin, vous devez accepter les Conditions générales d'utilisation et l'Utilisation des données personnelles consultables en cliquant sur chacun des libellés.

Une fois tous les champs complétés, cliquez sur le bouton « **INSCRIPTION** » pour valider le formulaire d'inscription. La demande est alors envoyée auprès des modérateurs de la plateforme qui traiteront votre demande de création de profil.

2. Demande d'Affectation de société ou Création société

La demande d'**Affectation de société** est automatique. Autrement dit, lorsque vous renseignez le champ « Société » depuis le formulaire d'inscription, une demande d'Affectation de société est créée automatiquement et envoyée auprès des modérateurs de la plateforme qui traiteront votre demande d'affectation de société.

A noter : La demande d'affectation de société peut être envoyée même si la société demandée n'existe pas. Dans le cas où celle-ci n'existerait pas, les modérateurs de la plateforme ne pourront donc pas vous affecter de société. Vérifiez donc auprès de vos dirigeants que votre société existe au sein de la plateforme. Le rattachement auprès d'une société est obligatoire pour intervenir.

La demande de **Création de société** s'effectue depuis le formulaire suivant celui de l'inscription. Cette étape est facultative. Vous pourrez créer votre société plus tard même si vous passez cette étape. Vous ne pourrez pas créer de société qui existe déjà.

Une fois sur la page de création de société, vous devez compléter le formulaire afin de pouvoir valider ce dernier et créer votre société. Les champs contenant le caractère spécial « * » sont obligatoires.

Une fois tous les champs complétés, cliquez sur le bouton « **CREER** » pour valider le formulaire de création de société. La demande est alors envoyée auprès des modérateurs de la plateforme qui traiteront votre demande de création de société.

A noter : La demande de création de société prendra la place de la demande d'affectation de société générée automatiquement lors de l'inscription, supprimant ainsi cette dernière. En cas de validation de votre demande de création de société, vous serez automatiquement rattaché à cette dernière.

3. Validations données

Vous n'arrivez pas à accéder à la plateforme ?

Vous n'êtes pas rattaché à une société ?

Vous ne possédez pas les autorisations pour consulter la plateforme ?

Pas de panique, les modérateurs de la plateforme n'ont peut-être tout simplement pas encore traité vos demandes. Il se peut également que vos demandes aient été refusées.

Pour **accéder à la plateforme** une fois les étapes précédentes effectuées, il faut que les modérateurs de la plateforme acceptent votre demande de création de compte dans un premier temps. Ensuite, vous devez faire vérifier votre e-mail (étape 4).

Pour être **rattaché à une société**, il faut que les modérateurs de la plateforme vous affectent à une société si vous n'avez pas créé de société (étape 2) ou encore qu'ils acceptent votre demande de création de société (étape 3).

Pour avoir les **autorisations de consulter** les rubriques de la plateforme, il faut que les modérateurs de la plateforme acceptent votre demande d'affectation de rôle effectué lors de votre inscription (étape 2).

4. Vérification e-mail

Une fois que votre compte a été validé par les modérateurs de la plateforme, vous devez recevoir un e-mail de confirmation.

Un deuxième e-mail vous est envoyé afin de faire valider votre adresse e-mail auprès de la plateforme. Cette procédure permet de vérifier la validité de votre e-mail.

Pour valider votre e-mail, cliquez sur le bouton « **VALIDER !** » de l'e-mail. Si le lien ne fonctionne pas, cliquez sur le lien à la fin de l'e-mail ou copiez-collez le dans la barre de recherche de votre navigateur.

5. Connexion

Pour accéder à la plateforme, vous devez avoir effectué toutes les étapes décrites précédemment. Ensuite, rendez vous sur la page de connexion de la plateforme.

Vous devez remplir les champs suivants :

- E-mail
- Mot de passe.

Une fois les champs complétés, cliquez sur le bouton « **CONNEXION** ».

6. Remplissage du profil

Il est primordial que votre profil soit le plus complet possible afin que nos modérateurs de plateforme puissent gérer votre profil le plus facilement possible.

Pour se faire, voici les quelques points recommandés de compléter :

- Renseigner le plus d'informations concernant vos données personnelles
- Une société doit obligatoirement vous être affectée pour pouvoir intervenir
- Les obligations légales obligatoires doivent être fournies
- Affecter le plus possible de ressources à votre profil : métiers, départements d'intervention, compétences, certifications et outils.

Pour toutes demandes, passer par les rubriques appropriées depuis la rubrique principale « Demandes » du menu de navigation.